



Grand-Rue 44 - case postale 156
Tél. 021 822 44 44 Fax 021 822 44 29

Municipalité

Législature 2006-2011

Communiqué de la Municipalité No 2

Rolle, le 13 novembre 2006

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes :

Urbanisme à Rolle – article paru dans *La Côte* du 7.11.2006

L'interprétation faite des propos tenus par M. le Conseiller municipal Barraud pourrait laisser penser que la Municipalité engagera prochainement un urbaniste à la Commune de Rolle. Il n'en est rien. Mais il n'en demeure pas moins qu'un mandat à temps partiel, confié à un bureau privé, pourrait s'avérer judicieux le cas échéant; c'est le sens qu'il convient de donner à l'interview de M. Barraud.

Ouverture d'un compte d'attente

Conformément à l'autorisation générale (préavis No 1) donnée par votre Conseil le 24 octobre dernier, la Municipalité a ouvert un premier compte d'attente pour frais d'étude. Il s'agit d'examiner la création d'une vingtaine de nouvelles places de parc à la rue du Port et de mettre cette dernière en sens unique. Devisée pour Fr. 10'700.— cette étude du Bureau Sabert sera reprise dans la demande financière d'exécution des travaux qui sera soumise le moment venu par voie de préavis au Conseil communal.

Port des Vernes et zone d'amarrage

Le SESA (Service des eaux, des sols et de l'assainissement) a mis à l'enquête le renouvellement des concessions suivantes octroyées à la Commune de Rolle :

- Port des Vernes : la mise à l'enquête qui s'est terminée le 6 novembre n'a suscité ni remarque ni opposition de la part de tiers. Cette concession est donc renouvelée pour une durée de 50 ans jusqu'au 31 décembre 2056.

- Zone de baignade devant la plage : la concession est également renouvelée jusqu'à la date précitée; elle englobe la zone d'amarrage devant le camping qui n'a suscité qu'une remarque au SESA, liée aux espacements entre les bouées, sans remettre en question l'extension prévue de ladite zone qui, de 10 passera à 18 bouées.

Appartement communal au ch. du Rosey 10

Cet appartement de trois pièces a été investi en juin dernier sans autorisation valable par une famille, de nationalité argentine, constituée d'un couple avec cinq enfants, à priori sans autorisation de séjour non plus. Malgré une mise en demeure formelle, l'appartement est actuellement toujours occupé de sorte qu'une procédure judiciaire sera prochainement mise en route par l'intermédiaire de notre avocat-conseil et de la gérance Cogestim. La procédure peut s'avérer relativement longue en l'absence de solutions sociales alternatives.

Festival Luminis 2006

Parmi d'autres élues, la ville de Rolle accueillera durant la soirée du samedi 16 décembre prochain, en différents endroits de la cité, l'édition 2006 de cette "ode à la lumière". Les commerces bénéficieront d'une "nocturne" à cette occasion. Après une parade navale restée dans les mémoires, Rolle sera le théâtre d'une nouvelle manifestation de grande envergure en 2006.

Cartes journalières des CFF

Désireuse de rééditer une opération qui avait connu un certain succès il y a quelques années, la Municipalité a souscrit deux abonnements généraux à Fr. 8'500.— qu'elle mettra à la disposition des Rollois et des habitants de la région dès le 1^{er} janvier 2007. Ces "Flexicard" se présentent sous forme de cartes journalières datées, permettant aux voyageurs de retirer ces titres de transport à leur convenance et à des conditions très intéressantes :

- Fr. 35.—/jour par carte du lundi au vendredi
- Fr. 40.—/jour par carte les samedis, dimanches et jours fériés
- Fr. 70.— par carte pour un forfait "samedi-dimanche"
- Fr. 95.— par carte pour un forfait "vendredi-samedi-dimanche".

Réservations et retraits auprès de l'Office du tourisme de Rolle dès le 1^{er} janvier 2007.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Daniel Belotti

Le Secrétaire :

P. Petter